|  |
| --- |
| AFR 12/8447/2024 – Angola - 2 septembre 2024 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 115/23-1 |
| Des militants détenus arbitrairement doivent être relâchés |
| ANGOLA |

Le 16 septembre 2023, quatre militants - Adolfo Campos, Abraão Pedro Santos, Gilson Morreira et Hermenegildo Victor José - ont été arrêtés. Le 19 septembre 2023, ils ont été sommairement jugés, déclarés coupables et condamnés sans aucune preuve à deux ans et cinq mois d’emprisonnement pour «désobéissance et résistance aux ordres» parce qu’ils avaient tenté de participer à une manifestation de solidarité. En détention, l’état de santé d'Hermenegildo Victor José, Adolfo Campos et Gilson Morreira s’est détérioré, en grande partie parce qu’ils ont été privés de soins médicaux. Leur déclaration de culpabilité et leur condamnation sont uniquement dues au fait qu’ils ont exercé pacifiquement leurs droits humains. Il faut que ces hommes soient libérés immédiatement.

Adolfo Miguel Campos André (44 ans) est un militant et le dirigeant du Mouvement révolutionnaire angolais. Il est père de quatre enfants et travaille comme responsable des actifs pour un journal local à Luanda. Il a commencé à militer en 2011, lorsque, aux côtés d’autres jeunes, il a lancé un mouvement contre le régime de l’ancien président José Eduardo dos Santos, qui à l’époque était au pouvoir depuis 32 ans et dont le régime a été marqué par des scandales de corruption, des inégalités sociales et de graves violations des droits humains.

Gildo das Ruas (29 ans) est militant et membre du Mouvement de résistance malangeais. Il est père de deux fillettes et il a commencé à participer à des manifestations en 2014. En 2021, il a été détenu arbitrairement pendant six mois dans la province de Malange en raison de son militantisme pacifique.

Abraão Pedro dos Santos (37 ans) est militant, membre du mouvement Société civile contestataire et il dirige le Mouvement révolutionnaire Panterra Negra. Il est père de deux jeunes enfants et a toujours pris part à des manifestations pacifiques, ce pour quoi il a été arrêté arbitrairement à plusieurs reprises, mais c’est la première fois qu’il est déclaré coupable. Le jour du procès, lorsque le juge a annoncé les noms des personnes déclarées coupables, le sien n’a pas été cité, contrairement à ceux d’Adolfo Campos, de Tanaice Neutro et de Gildo das Ruas. Quelques instants plus tard, alors que le juge était sorti, le sténographe a été renvoyé en salle d’audience pour lire le résumé du procès. C'est à ce moment-là que le nom d'Abraão Pedro dos Santos a été ajouté à l'acte d'accusation et qu’il a aussi été déclaré coupable.

Tanaice Neutro (36 ans) est un militant qui exprime ses opinions au sujet de problèmes sociaux tels que la pauvreté, les inégalités et la corruption au moyen de l’art avec le kuduro qui est un style musical angolais. En octobre 2022, il a été condamné à 15 mois d’emprisonnement avec sursis pour avoir qualifié le président de clown. Comme il a refusé de présenter des excuses au président, il a été maintenu en détention plus longtemps que prévu au titre de sa peine, malgré une décision de remise en liberté du tribunal. Il a finalement été libéré le 23 juin 2023. Il n’est resté libre que deux mois avant d’être arrêté avec trois autres militants le 16 septembre 2023.

À la suite de leur arrestation en septembre 2023, le ministère public a d'abord accusé les quatre militants d’«outrage et injure au président de la République». En raison de plusieurs incohérences et de l’absence de preuves, cette accusation a été requalifiée en «désobéissance et résistance à des ordres». Lors du procès des quatre militants, l’un des agents en service le jour de la manifestation de solidarité a déclaré au tribunal que ces hommes avaient obtempéré à tous les ordres donnés par les autorités, mais même cela n’a pas suffi à empêcher leur condamnation.

Amnesty International est préoccupée par le nombre croissant de militant·e·s et de défenseur·e·s des droits humains pris pour cible par les autorités angolaises en violation flagrante de leurs droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **30 novembre** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **portugais.** Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Ministre de la Justice et des Droits humainsMinister of Justice and Human RightsMarcy Cláudio LopesRua 17 de SetembroIngombota, LuandaAngolaE-mails: geral@minjusdh.gov.ao; dndh.mjdh.angola@gmail.com | Ambassade de la République d'AngolaThunstrasse 733006 BerneFax: 031 351 85 86E-mail: embaixada.suicaberna@mirex.gov.ao |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 115/23** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Minister of Justice and Human Rights
**Marcy Cláudio Lopes**
Rua 17 de Setembro
Ingombota
Luanda
Angola

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Ministre,

**Je vous écris pour vous faire part de ma vive préoccupation au sujet de l'état de santé de trois militants, Adolfo Campos, Hermenegildo Victor José (alias Gildo das Ruas) et Gilson Morreira (alias Tanaice Neutro), qui sont détenus arbitrairement depuis le 16 septembre 2023, et pour demander leur libération immédiate, car ils sont détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits humains.**

Le 1er août, un médecin a diagnostiqué chez Gildo das Ruas une déviation du rachis (alignement ou courbure anormaux de la colonne vertébrale) et lui a recommandé l’utilisation d’un fauteuil roulant et d’une orthèse lombaire. Les 10 et 17 août 2024, Gildo das Ruas n'a pas été autorisé à recevoir la visite de sa famille et de ses amis. Parallèlement, Adolfo Campos perd progressivement la vue et n'a jusqu'à présent reçu aucun traitement médical pour cela. À la suite d’un diagnostic de pneumonie, ses médecins ont recommandé qu’il soit opéré d’urgence. Le 7 février, ses avocats ont déposé une demande pour qu’il subisse une intervention chirurgicale, mais ils n’ont toujours pas reçu de réponse. Le 9 mars, il a été admis à l'hôpital en raison de complications de santé. Tanaice Neutro a dans un premier temps été placé en détention à l’isolement pendant 36 jours, sans raison apparente. Il aurait dû être opéré en novembre 2023, mais l’opération n’a pas eu lieu, ce qui a entrainé une dégradation de son état de santé. Il souffre actuellement de douleurs au dos et aux jambes.

Les quatre militants, dont **Abraão Pedro dos Santos (alias Pensador**), ont été arrêtés le 16 septembre 2023, quelques heures avant leur participation à une manifestation pacifique en solidarité avec les conducteurs de motos-taxis à Luanda, la capitale de l'Angola. Le19 septembre 2023, ils ont été condamnés à deux ans et cinq mois d'emprisonnement pour désobéissance et résistance aux ordres. Leurs avocats ont interjeté appel et déposé une plainte contre cette décision, qui ont l’un et l’autre été rejetés par le tribunal. Le 31 janvier, leurs avocats ont introduit une requête en habeas corpus infructueuse.

**Je vous demande instamment de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la libération immédiate des quatre militants, car leur détention découle uniquement de leur militantisme pacifique. Je vous appelle également à veiller à ce que ces militants aient immédiatement accès à tous les soins de santé dont ils ont besoin et à ce que leurs conditions de détention soient conformes aux Règles Nelson Mandela.**

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République d'Angola, Thunstrasse 73, 3006 Berne

Fax: 031 351 85 86, E-mail: embaixada.suicaberna@mirex.gov.ao